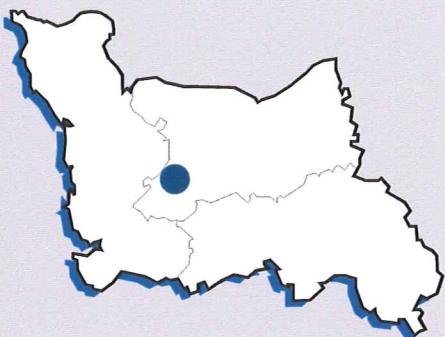


N° régional : 38

N° national FR2500117

Calvados

**Communes:**

Brémoy, Carville, la Ferrière-Harang, le Bény-Bocage, le Mesnil-Auzouf, le Tourneur, Montamy, Montchauvet, Saint-Charles-de-Percy, Saint-Denis-Maisoncelles, Saint-Martin-des-Besaces, Saint-Pierre-Tarentaine

Superficie : 1963 hectares

Statut des propriétés :

► Privé

Patrimoine naturel remarquable

espèces d'intérêt communautaire : 3

Bassin de la Souleuvre



La vallée de la Souleuvre - Cl. Diren

Affluent de la Vire, la Souleuvre, qui compte de nombreux petits affluents à faible débit, fait partie des rivières reconnues d'importance nationale pour l'écrevisse à pieds blancs. Elle se situe dans un paysage très encaissé et escarpé où dominent largement les herbages et les formations boisées de pente. Les parcelles de fonds de vallée et les coteaux abrupts souvent boisés constituent des "zones tampon" entre les plateaux et la rivière, ce qui justifie pleinement leur intégration dans le site.

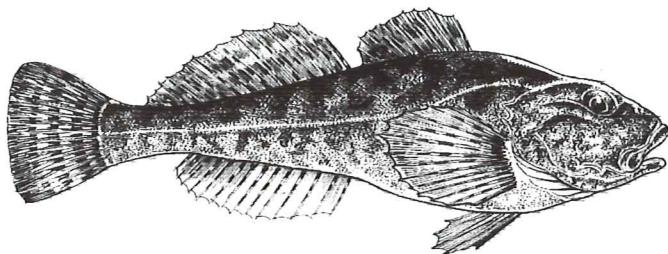
► Intérêt européen ►

La présence de trois espèces reconnues d'importance communautaire liées aux milieux aquatiques et présentant des populations remarquables ont permis de retenir le bassin de la Souleuvre au titre des habitats d'espèces.

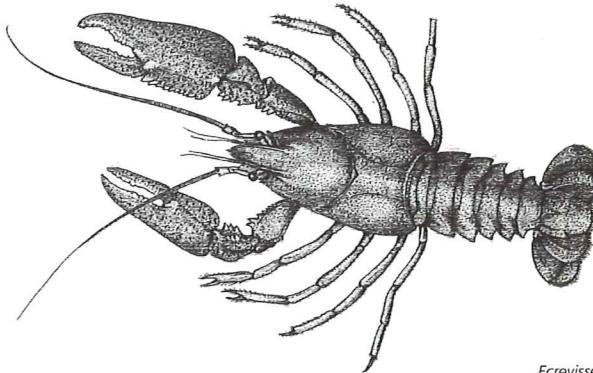
La souleuvre - Cl. Diren



Le bassin de la Souleuvre (119 km²) appartient au massif armoricain qui constitue une des deux entités géologiques majeures de la Basse-Normandie : les schistes* briovériens* de l'amont laissent place dans la partie aval à des formations cambriennes* (grès*, conglomérats* et schistes*). La nature géologique du substrat, combinée au relief accentué et à la pluvirosité forte à très forte (supérieure à 1000 mm d'eau par an), est parfois à l'origine de crues importantes. La rivière (longue de 16 km) possède toutefois un faible soutien d'étiage*, du fait de l'absence de nappe d'eau souterraine importante.

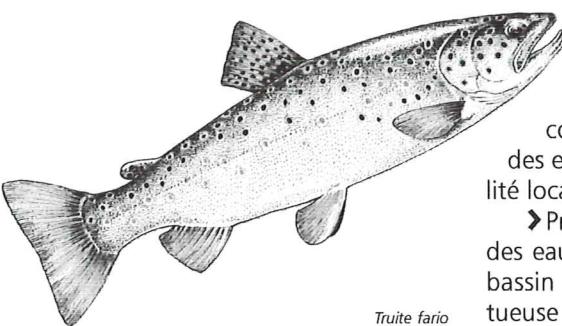


Chabot



Ecrevisse à pieds blancs

La diversité et l'importance quantitative des milieux aquatiques à fonds caillouteux et pierreux non colmatés, la bonne qualité des eaux et les courants rapides sont très propices au développement des populations de **chabots** et d'**écrevisses à pieds blancs** qui présentent ici un caractère exceptionnel. Ils apparaissent également très favorables à la truite fario et au saumon atlantique dont la réhabilitation est envisagée. Enfin, la **lamproie de Planer**, poisson d'eau douce non migrateur, est assez peu représentée du fait de la faible proportion d'habitats qui lui sont favorables.



Truite fario

► Objectifs pour une conservation durable ►

Pour illustrer les objectifs de gestion à envisager ou conforter ceux déjà mis en oeuvre, des orientations générales peuvent être d'ores et déjà indiquées. Il reviendra au **comité de pilotage local** réunissant tous les acteurs concernés de les détailler et valider. Le document d'objectifs pour la gestion du site, ainsi élaboré, accompagnera l'acte de désignation officielle qui sera transmis à la commission européenne.

◀ Orientations générales

Il s'agit de préserver les populations de l'écrevisse à pieds blancs, du chabot et de la lamproie de Planer en maintenant **dans un état de conservation favorable** les habitats aquatiques naturels qui leur sont inféodés et en préservant la qualité des eaux. Le retour du Saumon reproducteur est également un objectif important.

◀ Préconisations de gestion

Elles seront définies précisément dans le **document d'objectifs**, en fonction des caractéristiques propres de chaque espace concerné, des exigences écologiques des espèces présentes et de leur faisabilité locale.

► Préserver la qualité physico-chimique des eaux par la promotion, au niveau du bassin amont, d'une agriculture respectueuse de l'environnement (maintien des pratiques agricoles extensives, limitation des épandages, mise aux normes progressive des bâtiments d'élevage, maintien voire restauration du maillage bocager en certains points stratégiques, ...). Le recours progressif à des mesures incitatives (contrats agri-environnementaux) devrait permettre d'atteindre une partie de l'objectif recherché.

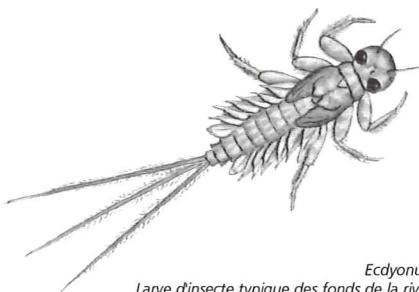
► Limiter les phénomènes d'érosion déjà relevés qui engendrent une augmentation de la turbidité des eaux et un colmatage des fonds, en évitant la mise à nu des sols pendant l'hiver et les aménagements hydrauliques.

► Préconiser le nettoyage régulier et saisonnier de la rivière afin de préserver la variété des habitats aquatiques (substrats caillouteux ouverts) et les débits naturels, indispensables à la reproduction des salmonidés ou encore de l'écrevisse à pieds blancs.

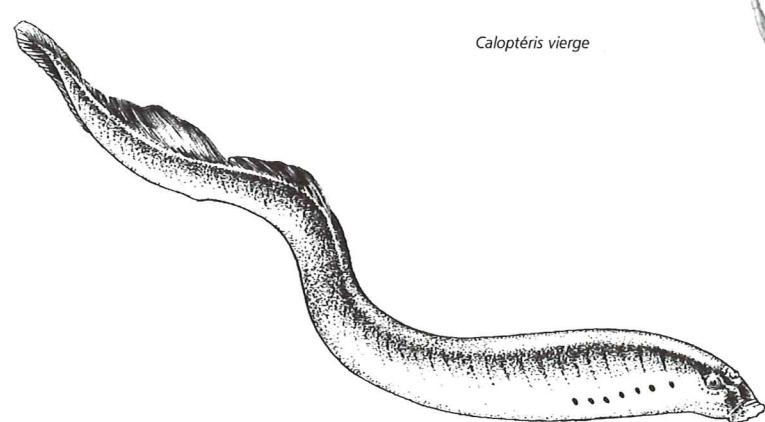
► Assurer l'entretien nécessaire des berges en évitant les coupes à blanc qui peuvent engendrer un état de stress pour les écrevisses. Leur nettoyage raisonné devrait permettre de conserver un ombrage significatif, qui aura un effet bénéfique vis-à-vis de l'échauffement des eaux pendant la période estivale. De même, la présence de racines d'arbres constitue un refuge pour les larves d'écrevisse.



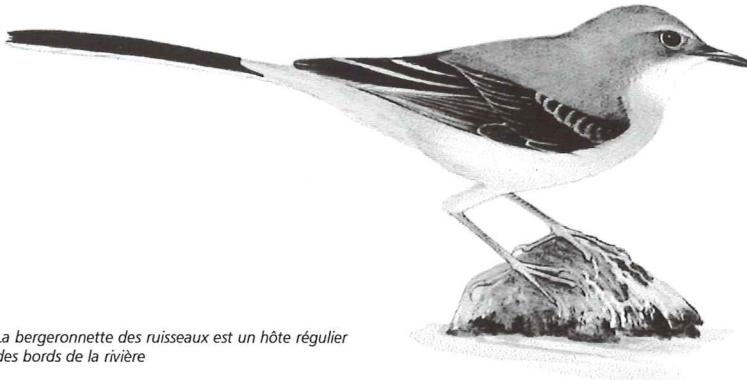
Caloptéris vierge



Larve d'insecte typique des fonds de la rivière



Lamproie de Planer
Les larves filtre les substances organiques de l'eau, tandis que les individus adultes ne se nourrissent plus.

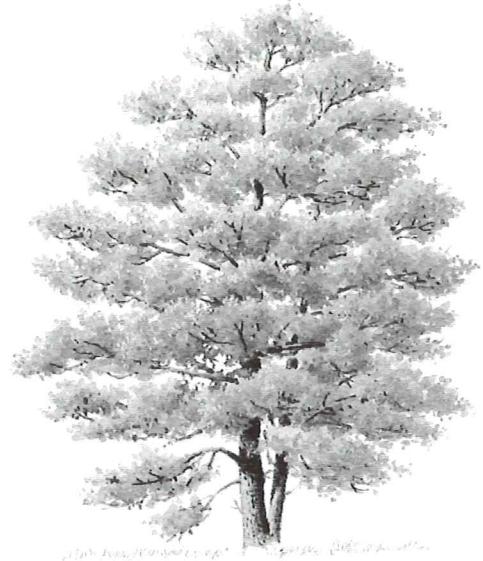


La bergeronnette des ruisseaux est un hôte régulier des bords de la rivière

➤ Achever, dans le cadre de la reconquête du site par le saumon, la restauration de l'état migratoire entre la mer et les frayères situées plus en amont. Seules deux passes à poissons restent ainsi à réaliser sur seize afin de rendre fonctionnel le site de la Souleuvre pour les poissons migrateurs.

➤ Aménager le long des cours d'eau des points d'abreuvement pour le bétail et empêcher sa divagation dans le lit mineur* par des clôtures, ceci afin d'éviter la dégradation des berges puis des habitats aquatiques par asphyxie.

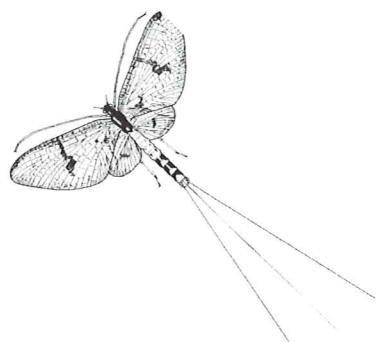
➤ Préserver les bois et les parcelles en prairie naturelle qui constituent des "zones tampon" entre le plateau et la Souleuvre, propices à préserver la qualité des milieux entre le plateau et la rivière.



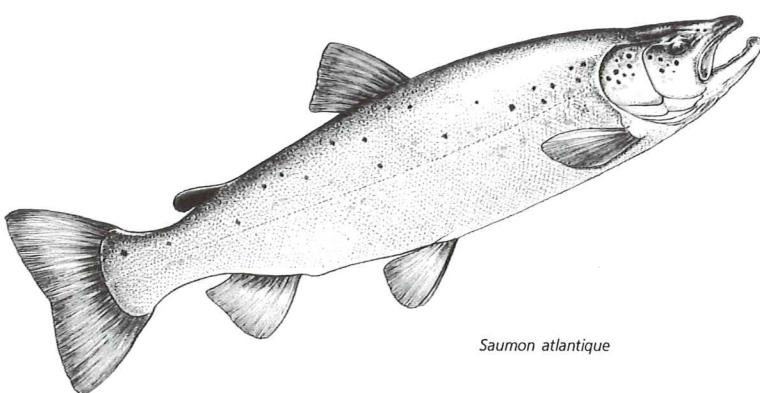
Aulne glutineux

Divers outils présents ou en projet, sur les différents types de milieux du site, devraient pouvoir contribuer à la mise en œuvre de objectifs de conservation :

- mobilisation du fond de gestion de l'espace rural pour l'entretien du bocage virois,
- plan simple de gestion ou régime spécial d'autorisations administratives pour les espaces boisés privés,
- zone de préemption du Département du Calvados,
- projet d'arrêté préfectoral de protection de biotope prévu dans le schéma départemental de vocation piscicole.



Ephémère
Sa larve est consommée par de nombreux poissons



Saumon atlantique

Glossaire *

briovérien : période géologique se situant entre -900 et -650 millions d'années.

cambriniennes : caractérise les formations de la période la plus ancienne de l'ère primaire se situant entre -570 à -510 millions d'années.

conglomérats : roche sédimentaire formée de gros débris liés par un ciment.

étage : niveau le plus bas d'un cours d'eau.

grès : roche sédimentaire composée essentiellement de grains de quartz.

lit mineur : partie du lit occupée en permanence par le cours d'eau.

schistes : roche sédimentaire à grain fin et à structure feuilletée.

Partenaires pour la gestion du site

- Communes
- Représentants des propriétaires, des exploitants et des principaux usagers
- Conseil Supérieur de la Pêche
- Chambre d'Agriculture
- Centre Régional de la Propriété Forestière de Normandie
- Services de l'Etat